



Czarnecki Lukasz

Le salaire minimum dans la transformation néolibérale de l'État-providence au Mexique

Pour citer l'article

Czarnecki Lukasz, « Le salaire minimum dans la transformation néolibérale de l'État-providence au Mexique », dans *revue i Interrogations ?*, N°12 - Quoi de neuf dans le salariat ?, juin 2011 [en ligne], <https://revue-interrogations.org/Le-salaire-minimum-dans-la> (Consulté le 7 février 2025).

ISSN 1778-3747

Tous les textes et documents disponibles sur ce site sont, sauf mention contraire, protégés par la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France](#).



Introduction

Depuis les années 1980, un vent de néo-libéralisme souffle sur le Mexique. Néanmoins, depuis l'an 2000 et l'arrivée du PAN (Parti action nationale) au pouvoir, l'ensemble des gouvernements a avancé la nécessité d'une redistribution plus équitable des richesses et d'un meilleur salaire réel pour les travailleurs. Dans la pratique, aucun plan social n'est parvenu à endiguer les grandes disparités et inégalités sociales qui touchent le pays, à améliorer les conditions de vie d'un grand ensemble de travailleurs. Au contraire, les politiques économiques et sociales mises en place depuis trente ans ont favorisé l'augmentation de la pauvreté et de la précarité, comme le signale Luis Lozano Arredondo(1) Cette évolution n'est pas étrangère au contexte international. Selon Bruno Lautier : « *La négation du caractère central du travail en sociologie du développement, comme dans le reste de la sociologie, date du début des années 1990* »(2) Dans cet article, nous chercherons à saisir en particulier la dynamique de l'évolution du salaire minimum au Mexique de 1940 à 2010. Autrement dit, nous chercherons à comprendre quelle a été l'influence de la transformation néolibérale au Mexique et son impact sur les bas salaires. La première partie examinera brièvement divers paradigmes des États-Providences. La seconde s'intéressera aux transformations néo-libérales de ces trente dernières années. La troisième et la quatrième s'interrogeront sur l'évolution et les enjeux du salaire minimum au Mexique.

Mon objet de recherche porte sur les conceptions officielles de la pauvreté au Mexique. Cet article a été écrit dans le cadre d'une thèse de doctorat en sociologie à l'Université de Strasbourg sous la direction de professeurs R. Pfefferkorn et J. Velasco.

L'État-Providence au Mexique ?

Esping-Andersen(3), dans son livre sur les trois mondes du capitalisme social, divise les États-Providences en trois types de régimes de la protection sociale : le régime libéral ou résiduel, le régime conservateur ou d'entreprise et le régime institutionnel ou social. L'auteur rappelle que l'ensemble de ces régimes est toutefois enraciné dans le même contexte historique d'après-guerre et d'une coalition structurelle entre les classes sociales. Dans le système libéral, les coalitions sociales mènent à une « *démarchandisation* »(4) minimum dans laquelle les droits sociaux demeurent limités. Les régimes libéraux ont fleuri dans les pays anglo-saxons : les États-Unis, l'Australie, le Canada ou la Nouvelle-Zélande. Dans le régime conservateur, que l'on observe dans les pays de l'Europe occidentale continentale (Autriche, France, Allemande, Italie), les classes sociales entretiennent un consensus parcouru de tendances conservatrices et corporatistes. Le troisième type de la protection sociale, développé dans les pays scandinaves, se caractérise par un consensus entre les droits universels.

Cependant, il faut souligner que le travail d'Esping-Andersen « *a nourri de multiples critiques : caractère ethnocentrique de la modélisation proposée, vision trop étroitement statique du fonctionnement de l'État-Providence, [...]* »(5). Où se trouve le Mexique ? Selon Carlos Barba, le modèle latino-américain d'abord proche du modèle de protection sociale conservateur européen, s'est ensuite rapproché du modèle anglo-saxon, résiduel(6). Toutefois, les modèles d'Esping-Andersen ne devraient pas être pris comme références, comme le fait Barba. Selon Esping-Andersen, l'État-Providence fonctionne sur l'accord entre les classes après la Deuxième guerre mondiale. La base pour l'application des trois modèles de l'État-Providence est une alliance conclue par les nouveaux ordres moyens après la guerre. Esping-Andersen fait appel à la loyauté des ordres moyens. Les coalitions des classes sociales dans les trois différents modèles de l'État-Providence expliquent ces changements ainsi que les possibilités du développement. En ce sens il n'y a pas l'alliance des classes. Les ordres moyens ont été l'influence décisive aux processus d'une consolidation d'État-Providence en Europe après la Deuxième guerre mondiale. Cependant au Mexique comme dans l'ensemble de l'Amérique latine ne se montrent pas ces processus de consolidation.

Le Mexique, dans les années 1940-1980, s'est caractérisé par le rôle central d'État en société et en économie (l'industrialisation pour la substitution d'importation). Dans la conception de la pauvreté le problème est lié aux structures agrariennes (en Europe au contraire, dans le paradigme de l'intégration sociale). Sans consolidation entre les classes, la formation de droits sociaux est exclue. A cause des relations de clientélisme entre l'État et les groupes sociaux privilégiés, le haut niveau d'inégalité n'a pas diminué. Selon Barba, le modèle latino-providence américain pourrait être assimilé à un paradigme hybride, conservateur, autoritaire et d'exclusion(7).

Quelle transformation néo-libérale ?

Dès lors, nous pouvons nous demander quel a été l'impact de l'économie néo-libérale sur le régime de protection sociale au Mexique. Du temps du président Miguel de la Madrid (1982-1988), le président de la « décennie perdue », on assiste à une crise profonde de l'ancien modèle industriel. Un discours nouveau(8), qui se fait le chantre de la langue néolibérale, émerge. Dans les années 1990, les présidents successifs, C. Salinas de Gortari (1988-1994), E. Zedillo (1995-2000), V. Fox (2001-2006) et F. Calderon (2007-2012) poursuivent la politique de Miguel de la Madrid avec la mise en œuvre du Consensus de Washington(9), dont le concept a été présenté par John Williamson en novembre 1989 lors d'une réunion internationale entre les États-Unis et les pays d'Amérique latine au terme de laquelle a émergé le Consensus de Washington. Celui-ci prône la discipline budgétaire, la suppression des subventions, l'augmentation des recettes fiscales, la libéralisation du commerce extérieur et l'accroissement des flux d'investissements étrangers, la privatisation, la dérégulation et la mise en place du droit à la propriété privée.

Pendant la présidence de C. Salinas de Gortari, le « Ministère pour le développement social » (*Secretaria de Desarrollo Social, Sedesol*) est créé en 1992 avec le premier titulaire Luis Donaldo Colsio, assassiné en 1993. L'objectif affiché est de mettre en place des programmes pour lutter contre la pauvreté. En 1997 le programme *Progresa* voit le jour, renommé en 2002, *Opportunités (Oportunidades)*. Mais, selon Clara Jusidmann ce plan, trop institutionnel, « a été un échec, puisqu'il n'y a pas de participation sociale, ni la création de la citoyenneté. [...] Par ailleurs, *Opportunités s'applique seulement où il y a des cliniques et des écoles. C'est la raison pour laquelle il y a des lieux au Mexique où le programme ne parvient pas* »(10). Le programme *Opportunités* doit se comprendre comme un retour au *Programme National de la Solidarité (Programa Nacional de Solidaridad, Pronasol)*, qui, lancé en 1988, avait permis de mettre en place des comités de solidarité chargés d'aider les populations les plus pauvres et les plus marginalisées vivant en milieu rural.

Quant à l'éjection du parti politique dominant (le PRI, Partie révolutionnaire institutionnel) en 2000 au profit du PAN, elle n'a pas modifié la politique sociale et économique du pays. Le pacte PRI-PAN est resté en vigueur. Pendant les trois dernières décennies, la mise en application de politiques néo-libérales au Mexique a eu des répercussions graves puisqu'elle a favorisé la désintégration de l'État et la montée en puissance du crime organisé, comme le souligne Jusidmann : « *le crime organisé remplace les structures étatiques, pourvoit à la sécurité des personnes, donne du travail, fournit des revenus. Des fonctions qui devraient être remplies par l'État* »(11). Nous pouvons ajouter que la mort de soixante-douze centre-américains sans-papiers dans le Tamaulipas, en août 2010 est un message du crime organisé pour montrer qui gouverne véritablement la frontière Mexique/États-Unis.

Dans ce contexte de désintégration de l'État, la politique sociale est devenue un champ de bataille. Manuel C. Chac(12) souligne que le gouvernement fédéral a poursuivi la politique sociale dirigée envers les plus pauvres au moyen de transferts monétaires conditionnels. Il ajoute que les politiques sociales devraient restaurer le tissu social et renforcer la démocratie.

Mais sur la question de la couverture de l'aide sociale, Graciela Freyermuth(13) souligne qu'il existe de nombreuses régions qui ne bénéficient d'aucune aide gouvernementale. Elle donne l'exemple des communautés zapatistes du Chiapas qui ne reçoivent aucune aide du gouvernement fédéral, mais bénéficient au contraire d'aides de la communauté internationale. Aussi, il existe au Mexique de grandes disparités. Les plans tels qu'*Opportunités* ne servent en rien aux communautés indiennes dans lesquelles il n'y a aucun centre de santé, ni école ou autres services. Est-ce un hasard si la rébellion zapatiste éclate le même jour (le 1er janvier 1994) de l'entrée en vigueur de l'Accord de Libre Échange d'Amérique du Nord (ALENA) ? Celui-ci introduisit les réformes néo-libérales au Mexique. Aussi, la rébellion zapatiste s'inscrit dans le contexte du triomphe de l'élite capitaliste, de la société de consommation, de l'exclusion et de la marginalisation d'une majorité de la société. À ce propos, Chomsky écrivait en 1994 que « *l'ALENA a éliminé de nombreux paysans de leurs terres, provoquant une pauvreté croissante dans les zones rurales et une main-d'œuvre excédentaire* » (14).

Au final, on peut s'interroger sur l'impact des programmes sociaux mis en place ces vingt dernières années par les divers gouvernements (PRI-PAN) dans un contexte néo-libéral car il semble que les avantages réels proposés par les politiques sociales soient loin d'être à la hauteur des défis et des disparités qui traversent le Mexique.

Quels fondements pour le salaire minimum ?

Dans l'Amérique latine, comme le souligne Wendy V. Cunningham « *tous les pays ont un système légal de salaire minimum. L'objectif commun de ces systèmes est l'établissement d'un salaire qui fournirait un niveau élémentaire de vie pour le travailleur et sa famille. Le salaire minimum est généralement inscrit dans les Constitutions, parfois depuis 1930 [...]* »(15).

Au Mexique, les premières dispositions en matière de protection sociale apparurent dans la seconde moitié du XIXe siècle. En 1871, le code pénal du District Fédéral infligeait des peines de huit jours à trois mois d'emprisonnement et des amendes de 25 à 500 pesos à l'ensemble de ceux qui prétendraient modifier la grille des salaires ou empêcheraient le libre exercice du travail à travers la violence physique et/ou morale(16).

Les fondements juridiques et économiques du salaire minimum au Mexique sont inscrits dans la Constitution de 1917. En effet, les luttes sociales qui aboutirent à la Révolution de 1910 créèrent un nouvel ordre institutionnel favorable. À l'article 123, la constitution mexicaine stipule que le salaire minimum devrait être suffisant pour répondre aux besoins économiques fondamentaux d'une famille. Puis, le 7 septembre 1934 pendant la présidence du général Abelardo L. Rodríguez (1932-1934), la Commission nationale du salaire minimum fut instituée sur les principes de justice et d'équité. Le 12 mai 1934, le Mexique ratifiait la convention 26 sur les méthodes de fixation du salaire minimum votée en 1928 par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Cet accord donnait l'obligation d'établir « *un système de contrôle et de sanctions afin de s'assurer que les employeurs et les travailleurs concernés demeurent dans les taux minimaux de salaires en vigueur et que les salaires ne soient pas inférieurs aux taux minimaux applicables* »(17).

Dans cette construction du salaire minimum au Mexique, il faut aussi considérer les articles de la Loi fédérale du travail (LFT). D'un point de vue constitutionnel et légal, il est réaffirmé le droit fondamental pour tous les travailleurs sans exception à recevoir un salaire minimum, et ce droit est défini comme incontournable. Mais, comment le salaire minimum était-il défini ? Il était défini comme la plus basse quantité qu'un travailleur devait recevoir en liquide pour les services rendus pendant une journée de travail (art. 90)(18). La Commission nationale du salaire minimum est composée d'un Président et d'un Conseil des représentants et de la gestion technique (art. 551). Le président est nommé par le Président de la République (art. 552).

Malgré les réformes de la LFT et la ratification de la Convention de l'OIT, le Mexique peine à hisser ses salaires à des niveaux décents. Les politiques qui se sont succédées notamment ces vingt dernières années ont tout simplement suivi la logique du capitalisme néolibéral sans prendre en compte la situation sociale du pays et de tenter d'assurer le bien-être de la société. Le résultat est l'augmentation croissante de travailleurs vivant dans la pauvreté.

De quelles façons le salaire minimum a-t-il évolué de 1940 à nos jours ?

Le tableau 1 montre l'évolution du pouvoir d'achat du salaire minimum entre 1940 et 2006. On observe que pendant l'époque dit de « développement stabilisateur », le pouvoir d'achat du salaire minimum augmente. Sous la présidence du président Adolfo L. Cortines (1952-1958), le pouvoir d'achat augmente de 27,6%. Pendant le sexennat suivant, sous la présidence d'Adolfo L. Mateos (1958-1964), la croissance atteint 56,7%. Ensuite, on observe un ralentissement de cette croissance qui finit par chuter drastiquement au début des années 1980.

Tableau 1. Variations du pouvoir d'achat du salaire minimum au Mexique entre 1940 et 2006

Mexique : pouvoir d'achat du salaire minimum entre 1940 et 2006	
Sexennat	Variation %
1940-1946	-19.6
1946-1952	-13.4
1952-1958	27.6
1958-1964	56.7
1964-1970	24.7
1970-1976	8.4
1976-1982	6.21
1982-1988	-44.9
1988-1994	-46.5
1994-2000	-51.1
2000-2006	-22.8

Source : Comisión nacional de salarios mínimos, information spécifique de Luis Lozano Arredondo et Monica M. Pena (2006)(19)

Afin d'expliquer cette forte baisse du pouvoir d'achat du salaire minimum, G. Fujii et L. E. Candaudap soulignent qu'« en conséquence de la crise de la dette extérieure, les salaires réels ont fortement baissés. Dans un premier temps, les taux avaient été maintenus jusqu'en 1987 au cours de l'ajustement de l'économie [...]. Au cours de cette période, la politique salariale a été encadrée par l'objectif de réduire l'inflation et par la nécessité de maintenir l'activité économique [...]. Après 1989, les salaires ont commencé à se récupérer, mais ils ont de nouveau brusquement chuté en 1995 à la suite de la crise monétaire qui a sévi en décembre 1994. Dans les années suivantes, les salaires ne se sont jamais relevés »(20). Aussi Clara Jusidmann souligne qu'au Mexique, « il y a une grande régression dans le domaine du travail et des droits de l'homme qui a affecté en particulier les personnes dont les salaires sont calculés à partir du salaire minimum. Cet indicateur a chuté de 1976 à 1996(21).

Aussi, les variations de salaire résultent de l'ajustement structurel de l'économie et de la politique du FMI. Comme le montre le graphique 1, la chute la plus importante du salaire minimum a eu lieu de 1994-1995. Après 1996, le salaire minimum a connu une lente amélioration mais il a chuté de nouveau en 2003.

Graphique 1. L'évolution du salaire minimum réel au Mexique entre 1986 et 2004



Source : Guerrero de Lizardi, Carlos (2009) information spécifique pour Mexique de Commission Nationale du salaire minimum.

Le salaire minimum est un indicateur dont les retombées sont principalement fiscales(22). Il existe deux types de salaires minima, le salaire minimum général et le salaire minimum professionnel. Le salaire minimum général s'applique à l'ensemble des travailleurs, toutes catégories socio-professionnelles confondues et dans tous les États de la République avec une division en trois aires géographiques(23). Le salaire minimum professionnel au contraire s'applique aux travailleurs de branches d'activités et des zones spécifiques.

Conclusion

Selon Esping-Andersen, l'État-Providence qui se développe après la Deuxième guerre mondiale, émerge de l'accord qui existe entre les diverses classes sociales. Les trois modèles de l'État-Providence ont une base commune qui est l'émergence des classes moyennes. Ce sont les rapports entre les classes sociales qui déterminent les divergences entre les trois différents modèles de l'État-Providence. Au Mexique cependant et dans toute l'Amérique latine, les processus de consolidation des classes moyennes sont demeurés marginaux. Le modèle conceptuel de l'État-Providence présenté par Esping-Andersen n'explique pas le cas original du Mexique. Si le salaire minimum a augmenté pendant la période dite de 'développement stabilisateur' (1954-1970), il n'y a pas eu de consensus général qui aurait permis un ancrage du salaire minimum. C'est la raison pour laquelle le pouvoir d'achat du salaire minimum a fortement baissé dans les années 1980 pendant lesquelles les politiques néolibérales promues tantôt par le PRI et le PAN ont triomphé.

Au cours des trois dernières décennies, le Mexique enregistre une désaffectation de l'État dans les politiques sociales. Celles-ci fonctionnent comme une grosse machine qui donne de l'argent à travers des plans d'envergure dirigés aux populations les plus pauvres, mais qui ne parviennent pas à endiguer les grandes inégalités sociales qui touchent le pays. Aussi, malgré son ancrage législatif et ancien, le salaire minimum ne satisfait pas aux besoins nécessaires.

Notes

(1) L. Lozano Arredondo, *Salario mínimo y condiciones de vida y de trabajo de los asalariados en México 1987-2000*, l'Université Nationale Autonome du Mexique, Faculté d'économie, 2000, p. 56.

(2) B. Lautier, « L'étrange altérité du travail. Parcours d'un socio-économiste du développement », *Revue Tiers Monde*, 191, 2007, p. 643.

(3) G. Esping-Andersen, *The Three Worlds of welfare capitalism*, Cambridge Oxford, Polity Press, 1990.

(4) « *Es la notion, difficile à rendre en français, de « de Commodification ». Ce terme fait référence au degré d'autonomie dont disposent les individus pour vivre selon un standard minimum défini socialement et cela indépendamment de leur participation au marché. [...] »*. M. Dupré, A. Jacob, M. Lallement, G. Lefèvre, J. Spurk, Introduction, *In M. Lallement, J. Spurk, Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, CNRS Editions, 2003, p. 13.

(5) *Ibid.*, pp. 13-14.

(6) C. Barba Solano, *Régimen de bienestar y reforma social en México*, Santiago de Chile, CEPAL - SERIE Políticas sociales, no. 92, 2004, p.13.

(7) C. Barba Solano, *Reducir la pobreza o construir ciudadanía social para todos ? America Latina : regimenes de bienestar en transición al inicio del siglo XXI*, Mexique, Université du Guadalajara, 2006, p. 284.

(8) A. Bihl, *La novlangue néolibérale : La rhétorique du fétichisme capitaliste*, Paris, Editions Page Deux, 2007.

(9) J. Williamson, « *What Washington Means by Policy Reform* », *In J. Williamson, Latin American Adjustment : How Much Has Happened ?*, Washington, DC, Peterson Institute for International Economics, 1990.

(10) Entretien avec Clara Jusidmann, le 10 de septembre, 2010. Directrice technique du salaire minimum au Mexique et secrétaire du Développement social du premier gouvernement du District fédéral de 1997 à 2000.

(11) *Ibid.*

(12) Entretien avec Manuel C. Chac, le 24 du mai, 2010. Membre du Conseil de l'évaluation de la politique sociale du

District fédéral (Evalua Df), 2008-2012.

(13) Entretien avec Graciela Freyermuth, le 7 du julio, 2010. Membre du Conseil national de l'évaluation de la politique sociale (Coneval), 2006-2010.

(14) N. Chomsky, *The Zapatista Uprising* in N. Chomsky, *Profit over People*, New York, Seven Stories Press, 1999, p. 109.

(15) W. V. Cunningham, *Minimum wages and social policy : lessons from developing countries*, Washington, DC, Banco Mundial, 2007, p. 20.

(16) M. González Navarro, « El primer salario mínimo », *Historia mexicana*, Mexique, El Colegio de México, v. 28, no. 3 (111), ene.-mar. 1979, p. 370.

(17) L'article 4 de la Convention 26 sur les méthodes de fixation des salaires minima de 1928 de l'OIT.

(18) Loi fédérale du travail le 1er avril de 1970 avec les changements.

(19) Reporte d'Investigation No. 70, *Necesidad de un programa de recuperacion del poder adquisitivo del salario en Mexico*, Faculté d'économie, UNAM, 2006.

(20) G. Fujii, L. Candaudap, « Salarios, productividad, competitividad y desempleo », In Calva, José Luis, *Agenda para el Desarrollo 2006 - 2020*, Mexique, M. A. Porrúa, UNAM, v. 11, 2006, p. 195.

(21) C. Jusidmann, *Diagnostico sobre la situacion de los derechos humanos en Mexico*, Mexique D.F., Oficina del Alto Comisionado de Naciones Unidas para los Derechos Humanos en Mexico, 2003, p. 82.

(22) J. C. Fuentes Rojas, « Efectos fiscales del salario minimo general 2006 », *Nuevo Consultorio Fiscal*, Mexique, 397, marzo, 2006, p. 105.

(23) L'information sur les salaires minima de la Commission nationale du salaire minimum, en vigueur le 1er janvier 2010. Le salaire minimum est 57,46 pesos à la zone A : DF, Baja Californie y Baja Californie Sur, et villes comme Acapulco, Nogales, Juárez, Matamoros et Coatzacoalcos. Dans le cas de la zone B, l'augmentation est de 2,58 et il s'établit à 55,84 pesos en en Guadalajara, Monterrey, Hermosillo, Tampico, entre autres. Dans la zone C, l'augmentation est de 2,52 pesos par jour et il s'établit à 54,47 pesos, dans Aguascalientes, Campeche, Coahuila, Colima, Chiapas, Durango Guanajuato, Sinaloa, Tabasco et Tlaxcala.